

# SantéPublique éditions

Le mardi 30 juillet 2013

**URGENT ! ! !**

Lettre ouverte à

Déposée par porteur

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACCUEIL

N/Réf : 13/004

À l'attention personnelle de

**Monsieur Vincent Peillon**

**Ministre de l'Éducation nationale**

Hôtel de Rochechouart

110, rue de Grenelle

75007 PARIS

- Objet : **Vacances trop courtes : Comment vous reposer?**  
**Protection de la jeunesse : Tablettes wifi dans les écoles, nos enfants sont menacés !**  
**NSA Leaks : Merci, M. Snowden ! Des révélations qui vont changer le monde.**

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu la carte signée de votre main le 10 juin 2013 accusant réception, avec votre « *très cordial souvenir* », de ma lettre du 31 mai dernier et ses pièces jointes, par lesquelles je vous exposais d'excellentes raisons de ne pas inclure, dans votre loi sur la refondation de l'école, la distribution de tablettes wifi à tous les écoliers.

Mais je dois vous avouer être restée perplexe, puisque ce même jour vous avez accordé une interview à *Libération*, conjointement avec le « philosophe » Michel Serres, pour encenser le recours à ces technologies en matière d'éducation, après n'avoir en rien modifié votre loi à cet égard.

Ne pensez-vous pas que la **science** devrait être au service du **progrès humain** ?

Alors que de **trop courtes vacances** vous sont imposées cet été, vous pourriez **mettre utilement à profit**, pour vous-même, les conséquences pratiques de mes **résultats d'investigations** scientifiques : voir l'article *Se reposer vraiment*, ci-joint.

La **protection de la jeunesse** est l'un des buts du quinquennat de François Hollande, dont vous êtes un acteur majeur, de par votre fonction ministérielle. C'est pourquoi ma lettre avait pour objet d'attirer votre attention sur les **conséquences gravissimes** de votre décision, entérinée par la loi du 5 juin 2013 sur la refondation de l'école, de distribuer des **tablettes wifi à tous les écoliers**.

Permettez-moi de vous rappeler que des atteintes sont à prévoir au niveau du **cerveau** (diminution de l'attention et de la mémorisation), du **sommeil** (diminution

de la mélatonine), de leur capacité future de **reproduction** (diminution du nombre d'ovocytes chez les filles, spermatogénèse bloquée chez les garçons), apparition prévisible de troubles liés à **l'électro-hypersensibilité** ainsi que de **cancers** tant chez les élèves que chez les professeurs, causés par la présence d'écrans d'ordinateur géants (TBI) dans toutes les salles de classe (voir l'article ci-joint, mis à jour le 16 juillet 2013, *Le coût d'Etat des gadgets sans fil*, p. 1-21 et p. 38-47).

En effet, ces appareils émettent à la fois des **champs magnétiques de fréquences extrêmement basses** et des **radiofréquences** (incluant les **micro-ondes** du wifi), tous classés comme « **cancérogènes possibles pour les êtres humains** » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (voir le *Dossier « Téléphonie mobile »*, que je vous ai adressé le 31 mai dernier. En avez-vous pris connaissance ?)

S'agissant des effets des ondes, seuls peuvent encore croire que « *Pour l'instant, rien n'est prouvé* » ceux qui ignorent — ou feignent d'ignorer — que **quatre enfants sont morts de la même forme rarissime de cancer du cerveau**, le gliome du tronc cérébral (10 cas par an, au maximum, dans la France entière), après avoir fréquenté deux écoles surplombées par des antennes-relais (voir *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*, joint à ma lettre du 31 mai 2013. L'avez-vous regardé ?).

Or, en épidémiologie, le cancer chez l'enfant occupe une place spécifique car les enfants ne sont **pas exposés aux facteurs de risques des adultes** : tabagisme, alcoolisme, polluants professionnels, âge. Pourtant, **ces quatre cas ont été purement et simplement omis** par les rapports d'expertise (le plus récent est celui de l'Afsset du 15 octobre 2009).

Dès lors, la dangerosité des appareils émettant des micro-ondes (voir *Le danger des antennes-relais*, joint à mon précédent courrier), associée à la connaissance du mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants (Voir *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*, joint à mon envoi précédent), doivent nécessairement conduire les adultes que nous sommes à **réorienter bon nombre de choix technologiques** (tels que l'installation généralisée, à grands frais de la 4G ou des compteurs *Linky*), **et de choix de société** afin d'éviter, surtout pour vous qui occupez un poste **décisionnaire**, d'être un jour rattrapé par une « **affaire** » qui ne manquera pas de **nuire** à la fois à votre estime de soi, à votre tranquillité d'esprit et à **votre carrière politique**.

Il en va de même pour les **ampoules basse consommation**, que leur teneur en **mercure** place sur la liste des produits **interdits à compter de 2020** par la Convention de Minamata signée le 19 janvier 2013 par 140 États, dont la France. Les générations futures intoxiquées seront en droit de nous demander : « *Puisque vous saviez que c'était dangereux, pourquoi avez-vous attendu 7 ans ?* » (Voir la

vidéo sur le site **www.santepublique-editions.fr**, ainsi que le dossier : *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?* et l'article *Le Coût d'État des gadgets sans fil*, p. 38-42, joints à mon précédent envoi. Les avez-vous lus ?).

Monsieur le Ministre, nous qui sommes nés au siècle dernier, saurons-nous nous détacher de ses errements, dans lesquels nous semblons englués, pour permettre à notre cerveau d'embrasser une **vision prospective, non pas simplement à 15 ou 30 ans, mais à 100 ans ?** Que devrions-nous **retenir de l'Histoire** pour entrer de plain-pied dans le 21<sup>ème</sup> siècle ? Serons-nous capables de préparer l'avenir avec l'audace et **l'altruisme que les générations futures méritent** au lieu de gérer péniblement et égoïstement le présent à l'aune du passé ? Avez-vous trouvé des points de référence pertinents dans les dossiers que je vous ai adressés le 31 mai dernier : *Santé publique : les leçons de l'Histoire* et *Nucléaire : Fukushima, et après ?*

Je reste à votre disposition pour toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter, ou pour vous rencontrer, et **dans l'attente de votre nouvelle réponse**, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**Annie Lobé,**  
**Journaliste scientifique.**

PJ :

- *Se reposer vraiment*
- *Le coût d'État des gadgets sans fil*, version du 16 juillet 2013  
Suivi de *Réussir sa scolarité et ses examens*  
Suivi de *Nouveau capitalisme ou nouvelle guerre ?*  
Les sources sont consultables en ligne sur le site :  
**www.santepublique-editions.fr.**
- *Merci, M. Snowden !*